



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Publication de faillite/appeal aux créanciers

Date de publication: SHAB, KABVD, KABFR - 14.02.2020

Numéro de publication: KK02-0000009920

Canton: VD

Entité de publication:

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois, Rue de la Madeleine 39, 1800 Vevey

Publication de faillite/appeal aux créanciers SEROLAB SA

Débiteurs:

SEROLAB SA

CHE-107.034.058

Route du Jorat 24

1073 Savigny

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de l'ouverture de la faillite : 14.01.2020

fens, Zone artisanale, Remaufens.

But: la société a pour but le développement d'un laboratoire dont les activités couvrent la recherche, le développement, la fabrication, la commercialisation, l'importation, l'exportation et la représentation de produits pharmaceutiques à usage humain ou vétérinaire (pour but complet cf. statuts).

Remarques juridiques:

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

Délai : 1 mois

Fin du délai: 15.03.2020

Point de contact:

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois, Rue de la Madeleine 39, 1800 Vevey

Remarques:

Immeubles sis Route du Jorat 24, 1073 Savigny RF nos : 395-1, 387, 395-3, 384, 355, 397.

Succursale : Sérolab, société anonyme, succursale de Remau-